

Peut-on limiter les dégâts agricoles du grand gibier ?

par Bruno Canon

Il existe certes une progression linéaire entre la croissance des populations d'ongulés sauvages et l'augmentation de l'enveloppe payée par les chasseurs au monde agricole au titre des dégâts commis aux récoltes.

Mais, si au cours des 20 dernières années les dégâts causés par les cervidés, grands et petits,

ont relativement peu augmenté, la part incombant aux sangliers est en forte progression du fait de l'évolution de leurs effectifs.

Ne parlons que de surfaces détruites

Nous ne devrions parler de dégâts qu'en termes de superficies endommagées, afin de

pouvoir comparer ce qui est comparable. Il existe en effet deux variables qui n'ont rien à voir avec les sangliers. L'une qui dépend à la fois de la météo et de la qualité technique de l'exploitant : c'est le rendement. L'autre, encore plus aléatoire, dépend du marché : ce sont les prix des denrées.

Un exemple simple : un hectare détruit de céréale à paille, à 65 quintaux et à un prix de 135 euros tonne, donne une perte de 877 euros. Pour la même surface, avec un rendement de 95 quintaux et un prix de 180 euros tonne, la perte est de 1 710 euros. Un rapport du simple au double alors que la surface concernée est la même.

Il est donc clair que pour comparer les dégâts commis d'une année sur l'autre, il est capital de parler en surfaces détruites plutôt qu'en budget d'indemnisation.

La formation des estimateurs

Il ne suffit pas de passer une formation de quelques jours pour penser être expert. Le mot expert vient d'expérience, il faut donc qu'un jeune estimateur soit une année au minimum en duo avec un expert confirmé afin d'acquérir la compétence nécessaire à sa fonction.

Le travail de l'estimateur se développe en trois phases très distinctes qu'il doit toujours mener dans le même ordre :

1) s'assurer de l'auteur du dommage : cervidés ou sangliers et

Le bocage plus sensible aux dégâts par l'introduction des cultures



STEPHAN LEVOYE



STEPHAN LEVOYE

en exclure blaireaux, ragondins, lièvres, corbeaux ou parfois les espèces domestiques, vaches, chèvres, moutons,

2) calculer avec exactitude la surface détruite. Il est vrai que cet exercice est très fastidieux mais il faut à tout prix éviter l'extrapolation qui génère toujours des surfaces disproportionnées,

3) enfin, déterminer le rendement et également savoir que 70 % des dégâts sont faits sur les bordures des champs. Il ne faut pas appliquer le rendement moyen de la parcelle mais bien le rendement réel inféodé à la zone détruite.

En résumé, il faut donner ce qui est dû, et uniquement ce qui est dû!

L'influence de l'aménagement spatial

L'assolement est la répartition de différentes cultures sur une surface donnée.

La rotation est la succession de cultures sur la même surface au cours des années.

Le parcellaire désigne la surface que l'on octroie à chaque

parcelle cultivée. L'augmentation du parcellaire favorise la quiétude des grands animaux, donc leur sédentarisation

Revenir à un parcellaire de taille moyenne limiterait les dommages commis par les grands ongulés sauvages.

La rotation en cas de dégâts peut limiter l'accroissement de ceux-ci. Par exemple, à la suite d'un maïs endommagé par une compagnie de sangliers, si on laboure aussitôt pour y semer du blé, il y a 50 % de chances que la parcelle soit détruite parce que les sangliers iront à la recherche des résidus de la récolte précédente. Si l'on prend son temps pour n'y emblaver qu'une culture de printemps (avoine ou orge) les sangliers auront tout l'hiver pour profiter des résidus et les dommages seront pratiquement réduits à néant.

Enfin, l'Europe a rendu obligatoire les cultures intermédiaires qui piègent les nitrates (CIPAN), en particulier la moutarde.

Avec l'augmentation des surfaces de maïs, de colza et

l'introduction du miscanthus, nos plaines sont devenues, une grande partie de l'année, un refuge exceptionnel pour les ongulés sauvages. Là encore, il y a moyen, en raisonnant correctement un assolement, de limiter les dégâts.

Un rappel en passant : les fédérations de chasseurs disposent à ce jour d'un outil trop peu utilisé : une grille d'abattement en 9 points bien définis, afin de limiter les demandes exagérées de certains agriculteurs...

La priorité

Mais ce qui vient d'être dit, aussi important que cela puisse paraître, ne fera baisser l'enveloppe des dégâts que de façon limitée. La meilleure méthode pour réduire les conflits avec les exploitants, écarter les menaces sanitaires et soulager les finances des fédérations, c'est une baisse importante des densités de sangliers, responsables de 85 % des dommages causés à l'agriculture.

Mais a-t-on réellement envie d'y parvenir?

B. C.